

Votre fils/fille intégrera à la rentrée l'une des formations professionnelles citées ci-dessous :

- CAP Agent Polyvalent de Restauration (APR)
- Bac Pro Technicien en Chaudronnerie Industrielle (TCI)
- Bac pro Technicien du Froid et du Conditionnement d'Air (TFCA)
- Bac pro Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés (MELEC)
- Bac pro Technicien d'Usinage (TU)
- Bac pro Systèmes Numériques (SN)

Dans ce cadre il/elle devra, pour suivre les enseignements professionnels être obligatoirement équipé(e) d'une tenue de travail adaptée dit EPI (Equipement de Protection Individuelle).

Le lycée Curie-Corot propose aux familles un service d'achat de fourniture via un fournisseur agréé par la région Normandie. Ce service donne la garantie de pouvoir bénéficier des avantages de la carte « Atouts Normandie » ([atouts.normandie.fr](http://atouts.normandie.fr)) pour une sélection d'EPI **parfaitement adaptés aux particularités de chaque formation** avec un délai de mise à disposition maîtrisé.

Les familles **ne souhaitant pas** utiliser ce service d'achat doivent se signaler en faisant parvenir le coupon réponse ci-dessous par retour de courrier à l'attention du service formations professionnelles et technologiques avant le 04/09/2019. Dans ce cas, les familles s'engagent à prendre en charge par leurs propres moyens la fourniture des équipements de protection individuelle (EPI) pour leurs enfants. Sur demande, les fiches techniques des EPI pourront être obtenues auprès du service formations professionnelles et technologiques. **Seuls les élèves en possession d'EPI répondant strictement aux spécifications de ces fiches techniques pourront accéder aux espaces de formations professionnelles.**

✂

ELEVE	
Nom :	Prénom :
Classe :	
FAMILLE	
Nom et Prénom du responsable légal :	
<b>Déclare NE PAS vouloir</b> bénéficier du service d'achat des EPI proposé par le lycée Curie-Corot Cocher la case <input type="checkbox"/>	
Date :	Signature :

**A renvoyer uniquement en cas de refus de l'utilisation du service d'achat des EPI.**

Date limite de retour au LPO Curie-Corot le 04/09/2018